

Compte rendu de la réunion générale de l'antenne d'Asnières du jeudi 26/01/2017

La réunion s'est tenue au 1 avenue du docteur Fleming (local AVP) à partir de 19h30.

Les présents étaient : Sylviane, Soizick, Alice, Eric, Philippe, Vincent, Gabriel, Thierry D, Philippe, Paul et Thierry S

1) "Nouveau" fonctionnement de l'AVP

Suite à la précédente réunion, il est rappelé le principe de base de l'AVP à savoir que les personnes qui viennent à l'AVP viennent pour apprendre à réparer leur vélo et que ce n'est pas au technicien de le réparer à leur place. Lorsqu'il y a trop de monde, le technicien doit savoir dire "stop" et répondre qu'il ne peut plus "prendre" qui que ce soit. Les "administratifs" doivent aussi aider le technicien dans la gestion des personnes qui viennent.

Se pose du coup le problème de "recruter" ou de former de nouveaux techniciens afin d'aider le technicien en titre.

Il est aussi rappelé que personne ne doit s'engager dans le démontage d'un vélo de quelqu'un si il n'est pas possible de le remonter pour que la personne reparte avec le jour même.

Au sujet des réparations, Vincent a décidé de faire des fiches de réparations qui seront disponibles à tous dans l'atelier. L'idée est approuvée avec enthousiasme.

2) Quels nouveaux services pourraient être proposés par MDB (pas seulement Asnières)?

Actuellement, il y a les balades, les vélo-écoles, les ateliers. Quels pourraient être les services qui inciteraient les cyclistes (ou pas) à adhérer à MDB et à s'investir dans MDB?

Assurance ? Offrir du café à l'extérieur lors de l'atelier ? Idée qui peut paraître ridicule mais un exemple est cité où 2 personnes ont adhéré après avoir vu plusieurs vélos dehors et discuté autour d'un café alors qu'elles ne sont pas cyclistes.

Développer le service de l'atelier en le délocalisant, par exemple lors d'animations type Freycinet, Biocoop ou Fraternité? Sylviane nous indique avoir pris contact avec France Bénévolat pour proposer un service d'atelier mobile dans les écoles. Elle propose aussi de développer le contact avec les jeunes, particulièrement ceux qui décrochent du système scolaire, avec un partenariat avec les animateurs de ces "écoles pour décrocheurs".

Développer des balades en partenariat avec la Maison du Tourisme d'Asnières ? Mais qui l'organiserait ? Eux ? Nous (et alors pas besoin de la Maison du Tourisme à part pour la publicité) ?

Formation sur les consignes de sécurité (ne pas doubler par la droite par exemple, pourquoi ?). Partenariat avec la RATP (problème d'avoir l'espace pour le bus, de l'indemnisation du chauffeur, etc). Si quelqu'un a un chauffeur de camion parmi ses connaissances, cela pourrait être plus facilement envisageable ...

Dispenser des formations de réparation à l'Atelier d'Asnières. Ce serait des cours grand public, pour des réparations simples d'un côté, compliquées de l'autre (pas le même public). Qui ? Quand ?

Comment le faire savoir ?

Faire des vidéos didacticielles de réparation sur Youtube. Cela parle aux jeunes et permettrait de faire connaître MDB sur un réseau très utilisé par eux.

Le vélobus. Il y a eu des expériences qui semblent avoir été peu suivies. Un certain nombre de personnes présentes avouent qu'elles préfèrent rouler seules pour aller au boulot.

3) Point sur les passages à l'AVP.

En moyenne, 5 personnes en hiver, 10 personnes en été.

Nicolas C signalait qu'il n'avait personne lors de ces permanences en octobre, novembre, décembre. Impression ou réalité ? Problème particulier lors de ces samedis (météo, week end de vacances, etc) ? A voir.

4) Bourse aux vélos.

Il n'y en aura pas, point final.

5) Questions diverses.

Sylviane : refaire un "Cyclistes Brillez" en février. L'idée n'enchante guère, les jours s'allongeant. Donc non.

Alice : le problème de la communication envers les habitués de MDB. Par exemple, pas au courant du compte rendu de la précédente réunion, de la tenue de "Cyclistes Brillez" etc. Thierry S rappelle que c'était sur le site internet. Le problème est que tout le monde n'a pas le réflexe d'y aller. Faut-il créer 2 listes distinctes, une pour les habitués permanents (mais lesquels ?) , une pour les adhérents, au risque de créer une inégalité ? Sujet à approfondir sûrement dans une prochaine réunion.

Philippe:

- Où en est-on des formations ? Celle de janvier n'a pas eu lieu, répond Sylviane.
- Toutes les personnes qui viennent à l'AVP doivent-elle être adhérentes ? Non et il n'y a pas d'obligation d'adhérer mais il faut inciter à le faire (que ce soit les techniciens même s'ils sont plus occupés par les réparations ou les "administratifs")

Gabriel : la réunion en mai tombera le jeudi 25 mai, soit le pont de l'ascension. Il faudrait songer à la déplacer rapidement.

Fin de la réunion vers 21h30. Rendez-vous le jeudi 23 mars 2017 19h30. Compte rendu fait par Thierry S, amendé par beaucoup de présents.